

**Conseil international en biodynamie**  
***Systeme de qualité Peer-Review - Guide et règlement***  
***<https://www.biodynamic-advisors.org/>***

Biodynamic Federation Demeter International e. V.  
Hauptstrasse 82  
70771 Echterdingen  
Allemagne  
[www.demeter.net](http://www.demeter.net)  
[petra.derkzen@demeter.net](mailto:petra.derkzen@demeter.net)

Section pour l'Agriculture au Goetheanum  
Hügelweg 59  
4143 Dornach  
Suisse  
[www.sektion-landwirtschaft.org](http://www.sektion-landwirtschaft.org)  
[sarah.sommer@goetheanum.ch](mailto:sarah.sommer@goetheanum.ch)

September 2022

## Table des matières

<b>1. Introduction et vision.....</b>	<b>3</b>
1.1. <i>Assurance et développement de la qualité.....</i>	<i>3</i>
<b>2. Charte de la vulgarisation biodynamique .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Participation.....</b>	<b>4</b>
3.1. <i>Accès.....</i>	<i>4</i>
3.2. <i>Procédure/processus d'admission .....</i>	<i>4</i>
3.3. <i>Contribution financière .....</i>	<i>5</i>
<b>4. Critères de qualité/exigences pour la participation au système de qualité.....</b>	<b>6</b>
4.1. <i>Qualification standard .....</i>	<i>6</i>
4.2. <i>Qualification complémentaire Demeter.....</i>	<i>6</i>
<b>5. Entretien de développement de la qualité (Peer Review/Quality-Development-Review) .....</b>	<b>7</b>
5.1. <i>Objectifs de la qualification standard.....</i>	<i>7</i>
5.2. <i>Cahier des charges en cas de qualification supplémentaire Demeter.....</i>	<i>8</i>
<b>6. La décision d'admission .....</b>	<b>9</b>
6.1. <i>Qualification standard .....</i>	<i>9</i>
6.2. <i>Qualification supplémentaire Demeter.....</i>	<i>9</i>
<b>7. Refus/exclusion.....</b>	<b>11</b>
7.1. <i>Procédure d'opposition.....</i>	<i>11</i>
7.2. <i>Renouvellement de la candidature.....</i>	<i>11</i>
<b>8. Portfolio .....</b>	<b>12</b>
8.1. <i>Profil de consultation.....</i>	<i>12</i>
8.2. <i>Concept de consultation .....</i>	<i>12</i>
8.3. <i>Qualification complémentaire Demeter.....</i>	<i>12</i>
<b>9. Questions sur l'autoréflexion .....</b>	<b>13</b>
<b>10. Renouvellement de la reconnaissance/Renewal of Recognition .....</b>	<b>13</b>
<b>11. Comité de qualification.....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>1</b>
<i>Questions directrices pour l'autoréflexion.....</i>	<i>1</i>

## 1. Introduction et vision

L'impulsion pour le nouveau système d'évaluation par les pairs a été donnée à l'origine par l'International Biodynamic Advisory Group et a été mise en œuvre avec l'aide de la Section de l'Agriculture et de Demeter International (aujourd'hui : Biodynamic Federation-Demeter International BFDI). Ce système de qualité d'évaluation par les pairs, développé dans le cadre d'un processus participatif, réunit les besoins d'un large éventail de parties prenantes :

Les conseillers qui visent un certain engagement commun, en particulier dans le travail de conseil international ; les futurs agriculteurs biodynamiques qui cherchent des conseils et qui trouvent à travers ce système non seulement des contacts, mais aussi de la transparence et des informations ; les associations, le commerce ou les responsables de grands projets qui peuvent mieux s'orienter dans le répertoire en ligne des conseillers, qui a été remanié. Le système de qualité offre également aux futurs conseillers une vue d'ensemble des exigences spécifiques. La condition pour participer au système de qualité est de remplir quelques critères minimaux, mais il offre également de la place pour des profils de conseil différents et individuels. Ce type d'assurance et de développement intégratifs de la qualité témoigne de la valeur accordée à la diversité, mais aussi de l'exigence d'un travail de conseil qualitatif et autonome en biodynamie, tel qu'il est soutenu par la Section d'Agriculture et la Biodynamic Federation-Demeter International (BFDI).

Le système de qualité Peer-Review pour les conseillers biodynamiques vise, en tant qu'instrument de qualification transnational, à créer une base commune pour le travail de conseil qualitatif en biodynamie. Ensemble, nous voulons former un réseau de conseillers et conseillères nationaux et internationaux qui souhaitent renforcer et développer le mouvement biodynamique. En signant la **charte (voir section 2)**, les conseillers s'engagent à respecter les principes du conseil biodynamique définis en commun.

### 1.1. Assurance et développement de la qualité

La participation au système de qualité Peer-Review (évaluation par les pairs) est ouverte à tous les conseillers biodynamiques expérimentés qui souhaitent transmettre des connaissances biodynamiques au niveau national ou international. Les personnes intéressées peuvent choisir d'entrer dans le système de qualité avec une qualification standard (biodynamique) ou de demander une qualification supplémentaire Demeter. L'entrée dans le système de qualité requiert un certain nombre de **critères minimaux** qui doivent être remplis et documentés en conséquence, selon qu'il s'agit d'une qualification standard ou d'une qualification complémentaire Demeter (voir section 4).

Une autoréflexion continue et une formation continue régulière permettent de fournir un travail de conseil biodynamique de haute qualité. Il existe pour cela deux éléments fondamentaux dans le cadre du système de qualité :

#### 1. Le portfolio

Le processus d'apprentissage continu, tant formel qu'informel, est consigné et documenté dans le portfolio personnel. Au fil des années, le portfolio reste l'instrument de documentation le plus important du système de qualité. Grâce à l'évaluation et à l'examen critique de sa propre activité et de sa méthode de travail, il est possible d'identifier les lacunes de connaissances et d'encourager le développement personnel par des mesures de formation continue appropriées. Un **portfolio**

personnel sert d'outil pour soutenir ce processus individuel. Il constitue à la fois la base de la vérification des critères minimaux lors de la première évaluation par les pairs et la base des évaluations par les pairs suivantes pour le renouvellement de la reconnaissance.

## 2. L'entretien de développement de la qualité

Lors de l'admission, puis tous les trois ans, un **entretien de développement de la qualité** a lieu avec deux collègues (**évaluation par les pairs**) afin de garantir la haute qualité du conseil biodynamique, de continuer à le développer et d'instaurer ainsi la transparence et la confiance (**voir sections 5 et 10**). Si l'on vise en plus la **qualification Demeter**, un comité de qualification décide de l'admission sur la base **du résumé du portfolio, de la check-list de vérification des critères et du rapport écrit** de l'entretien de développement de la qualité avec deux conseillers/conseillères Demeter qualifiés.

## 2. Charte de la vulgarisation biodynamique

Cette charte énonce les principes de la biodynamie définis en commun. Elle constitue la base du système de qualité et traite de sujets éthiques tels que la transparence, le respect, la liberté de décision, la confidentialité et l'engagement professionnel et personnel envers le mouvement biodynamique. La charte a été élaborée en 2015. La version actuelle peut être consultée et téléchargée sur le site <https://www.biodynamic-advisors.org/>.

*Remarque : si la charte est modifiée ou réécrite, chaque conseiller(ère) sera automatiquement invité(e) à la consulter et à la signer à nouveau dans le système en ligne.*

## 3. Participation

### 3.1. Accès

La participation au système de qualité Peer-Review est ouverte à tous les conseillers biodynamiques expérimentés. Les conditions préalables sont le respect des critères minimaux, l'acceptation des principes du travail de conseil biodynamique (charte) et la volonté de se perfectionner.

### 3.2. Procédure/processus d'admission

La procédure de demande d'admission dans le système de qualité comprend une série d'étapes et d'exigences. Celles-ci peuvent varier selon que le demandeur postule pour une qualification standard (biodynamique) au sein du système de qualité ou pour une qualification complémentaire Demeter. Notez que les étapes ci-dessous sont résumées. Chaque composante de ce processus est expliquée plus en détail dans ce document.

Le processus de demande se compose des étapes suivantes :

1. **Lecture** de l'intégralité du "Guide et règlements" actuel du système de qualité Peer-Review pour le conseil international en biodynamie.

2. Inscription en ligne (<https://www.biodynamic-advisors.org/>) et signature de la charte des conseillers biodynamiques (**voir section 2**).
3. **Confirmation** obligatoire **du respect des critères minimaux (voir section 4)** pour l'entrée dans le système de qualité et demande optionnelle pour la qualification Demeter supplémentaire (en ligne)
 

*Remarque : les critères de qualité minimale diffèrent selon que le demandeur souhaite être admis dans le système de qualité avec une qualification standard ou une qualification supplémentaire Demeter (voir section 4).*
4. Création d'un portfolio individuel avec profil de compétences et concept de conseil (**voir section 8**)
5. Organisation d'un entretien de développement de la qualité (peer review) avec deux collègues du système de qualité (**voir section 5**)
 

*Remarque : les procédures sont différentes si les demandeurs souhaitent être admis dans le système de qualité avec une qualification standard ou une qualification supplémentaire Demeter (voir section 5).*
6. Après la réalisation de l'entretien de développement de la qualité, la décision finale (la confirmation ou le refus de l'admission dans le système de qualité) est communiquée officiellement au demandeur par ses collègues (Peer Reviewer/évaluation par les pairs) via le lien de confirmation/refus envoyé via le système en ligne. (**voir section 6**)
 

*Remarque : la décision d'admission dans le système de qualité pour la qualification standard est prise par les collègues. Pour la qualification supplémentaire Demeter, la décision est prise par le Comité de qualification Demeter pour les conseillers (**voir section 6**).*
7. La personne qui soumet la demande doit créer un profil public en ligne. Le profil ne sera publié en ligne que si les deux collègues (pairs évaluateurs) ont confirmé leur acceptation via le lien reçu par e-mail. (**voir section 6**).
8. Si le candidat est informé que sa candidature a été rejetée, il peut faire appel de la décision. Une nouvelle candidature est possible. (**voir section 7**).
9. Une fois confirmés dans le système de qualité, les participants sont tenus de mener continuellement des réflexions au sujet de l'assurance qualité et au développement personnel et professionnel, soutenu par la formation continue (**voir sections 8 et 9**).
10. Le portfolio, en particulier le profil public, devrait être mis à jour régulièrement, au moins une fois par an (**voir section 8**).
11. L'entretien de développement de la qualité doit avoir lieu tous les trois ans (**voir section 10**). L'organisation est de la responsabilité du conseiller/de la conseillère ; sans renouvellement, le profil public sera désactivé sur le site web.

### **3.3. Contribution financière**

Actuellement, aucune participation financière n'est demandée (2022), mais une participation financière pourrait faire partie du système à l'avenir.

## 4. Critères de qualité/exigences pour la participation au système de qualité

### 4.1. Qualification standard

Pour entrer dans le système de qualité, certains **critères minimaux** sont requis afin de garantir un niveau adéquat d'expérience pratique et de professionnalisme :

- Expérience pratique de l'agriculture biodynamique (formation professionnelle dans une ferme biodynamique ou Demeter ou expérience en tant qu'agriculteur\_trice biodynamique)
- ET formation professionnelle dans l'agriculture OU diplôme universitaire en agronomie
- OU formation et expérience **équivalentes**
- Connaissance des préparations biodynamiques et des pratiques d'utilisation dans différentes situations, y compris en fonction des zones climatiques et des domaines de travail.

Les critères minimaux doivent être remplis et documentés. Les documents doivent être présentés aux deux collègues choisis pour l'évaluation par les pairs lors de la première **réunion de développement de la qualité**. Les documents ne sont pas téléchargés en plus ou envoyés à une organisation, mais conservés par le conseiller lui-même comme preuve (dans le **portfolio, voir section 8.**). Vous trouverez des informations sur l'examen et la décision à la **section 6**.

### 4.2. Qualification supplémentaire Demeter

La qualification Demeter peut être obtenue en plus. Elle offre la possibilité de donner des conseils de reconversion pour la certification d'entreprise du BFDI. La qualification complémentaire Demeter sera visible dans le répertoire international des conseils et sur le site web du BFDI. Les critères pour la qualification complémentaire Demeter sont les suivants :

#### *Compétences professionnelles*

- Cinq ans d'expérience pratique en agriculture biodynamique (formation professionnelle dans une ferme biodynamique ou Demeter ou expérience en tant qu'agriculteur\_trice biodynamique)
- ET formation professionnelle dans l'agriculture OU diplôme universitaire en agronomie
- OU formation et expérience **équivalentes**

#### *Connaissance des règlements et des directives*

- Comprendre les origines et les principes des directives et être capable d'expliquer les normes dans un langage compréhensible par tous.
- Être en mesure d'évaluer les exigences des directives en tenant compte des spécificités locales de chaque établissement et savoir comment et quand demander des dérogations, le cas échéant.
- Connaissances approfondies et actuelles du cahier des charges international Demeter
- être familiarisé avec les normes générales de certification écologique qui s'appliquent aux marchés commerciaux.

#### *Compétences dans le processus de conversion*

- Être capable d'accompagner un processus de changement du début à la fin
- Connaissance des exigences et des étapes d'un plan de conversion

- Être capable d'établir un diagnostic complet de l'organisme agricole (en gardant une vue d'ensemble du domaine tout en étant capable d'observer et de comprendre des détails importants).
- Être en mesure d'élaborer avec l'agriculteur les étapes nécessaires à la conversion
- Être en mesure de formuler et de documenter le processus et les accords de manière systématique et claire.
- Capacité à conseiller dans des situations spécifiques sur la manière d'intégrer durablement l'utilisation de préparations biodynamiques et d'autres pratiques biodynamiques dans le domaine.
- Expérience pratique de l'élaboration, du stockage et de l'utilisation de toutes les préparations biodynamiques.

Les critères élargis doivent également être remplis et documentés. Les documents doivent être présentés aux deux collègues d'évaluation par les pairs choisis lors de la première **réunion de développement de la qualité**. En outre, le/la candidat(e) doit préparer un résumé (2 pages/6000 caractères maximum) de son CV et de son portfolio et l'envoyer à ses pairs évaluateurs. Les pairs examinateurs envoient les documents au coordinateur du comité de qualification. Vous trouverez des informations sur la révision et la décision à la **section 6**.

## **5. Entretien de développement de la qualité (Peer Review/Quality-Development-Review)**

L'entretien de développement de la qualité avec deux collègues (peer reviewer) est l'élément clé du système de qualité. Il vise à garantir la haute qualité du travail de conseil biodynamique, à le développer et à créer ainsi de la transparence et de la confiance. D'une certaine manière, les participants sont à la fois examinateurs et examinés. Tous les participants assument l'entière responsabilité des décisions et des rapports. L'entretien de développement de la qualité remplit ainsi une partie importante d'un organe de contrôle supérieur.

L'entretien de développement de la qualité a lieu lors de l'entrée dans le système de qualité et ensuite au plus tard tous les trois ans pour le renouvellement de la reconnaissance (voir également le **point 10**).

### **5.1. Objectifs de la qualification standard**

*Peer Reviewer (évaluation par les pairs)*

L'entretien de développement de la qualité doit toujours être mené avec deux collègues déjà reconnus dans le système de qualité. Le demandeur est responsable de la sélection et de la prise de contact des pairs évaluateurs afin d'organiser l'évaluation par les pairs. Les noms des deux pairs évaluateurs apparaîtront plus tard dans le profil en ligne du/de la consultant(e). Il y a quelques critères nécessaires à prendre en compte lors de la sélection des pairs évaluateurs :

- **Les deux** pairs évaluateurs doivent déjà être reconnus dans le système de qualité et être listés sur le site web ([www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)). (Une aide peut être apportée pour la recherche de pairs évaluateurs appropriés, veuillez contacter la coordination)
- Les pairs évaluateurs doivent avoir les **mêmes compétences de base** que la personne qui soumet la demande.

Si possible, les critères suivants devraient également être remplis :

- Des pairs évaluateurs avec lesquels le demandeur n'est pas familier, afin de garantir la neutralité de l'évaluation et d'encourager un examen plus critique de la demande.
- Des pairs évaluateurs avec des connaissances anthroposophiques approfondies.
- Des pairs évaluateurs formés aux techniques et méthodes d'évaluation.
- Les pairs évaluateurs ne doivent pas être des inspecteurs

#### *Vérification des critères minimaux*

L'entretien de développement de la qualité est un entretien avec deux collègues. Dans ce cadre, les **critères minimaux** obligatoires (**voir section 4.1**) sont vérifiés à l'aide des documents. La vérification se base sur le portfolio personnel et la liste de contrôle pour la vérification des critères. Après l'entretien, un rapport commun ou deux rapports écrits individuels doivent être rédigés par les pairs évaluateurs et acceptés par les trois parties (la liste de contrôle des critères d'évaluation peut être utilisée comme modèle).

L'admission, la reconfirmation ou le refus dans le système qualité doivent être communiqués officiellement par les collègues au demandeur via le lien de confirmation/refus envoyé par le système en ligne (**voir section 6.1**).

## **5.2. Directives en cas de qualification supplémentaire Demeter**

### *Peer Reviewer (pairs évaluateurs)*

L'entretien de développement de la qualité **doit toujours** être mené avec deux collègues. Le demandeur est responsable de la sélection et de la prise de contact des pairs évaluateurs pour organiser l'évaluation par les pairs. Les noms des deux pairs évaluateurs sont listés dans le profil en ligne du conseiller. Il y a quelques critères nécessaires à prendre en compte lors de la sélection des pairs évaluateurs pour la demande, y compris la qualification supplémentaire Demeter :

- **Les deux** pairs évaluateurs doivent déjà être reconnus dans le système de qualité, y compris la qualification Demeter ([voir www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)). (Une aide peut être apportée pour la recherche de pairs évaluateurs appropriés, veuillez contacter la coordination)
- Les pairs évaluateurs doivent avoir les **mêmes compétences de base** que la personne qui soumet la demande.

Les critères mentionnés au point 5.1 doivent également être pris en compte.



## Vérification des critères minimaux

L'entretien de développement de la qualité est un entretien avec deux collègues. Dans ce cadre, les **critères minimaux** obligatoires (**voir paragraphe 4.2**) sont vérifiés à l'aide des documents. Les critères élargis pour la qualification Demeter (Voir paragraphe 4.1) sont vérifiés dans le cadre de cet entretien à l'aide de la **liste de contrôle pour la vérification des critères**. En outre, le demandeur doit préparer **un résumé (max. 2 pages/6000 caractères) de son CV et de son portfolio** et l'envoyer à ses pairs évaluateurs (voir modèles). Après l'entretien, ces documents sont envoyés par les pairs évaluateurs au service de coordination du BFDI.

Même si la qualification Demeter supplémentaire est visée, l'admission, la reconfirmation ou le refus dans le système de qualité doit être communiqué officiellement à l'auteur de la demande par les pairs évaluateurs après l'entretien de développement de la qualité, via le lien de confirmation/refus envoyé par le système en ligne.

La décision concernant la qualification supplémentaire Demeter, y compris l'apparition du logo Demeter sur le profil public, est prise par un **comité de qualification** et communiquée par le service de coordination du BFDI via le lien de confirmation/refus (**voir paragraphe 6.2**). En outre, le demandeur reçoit une lettre dans laquelle la décision est motivée et les attentes ou exigences sont consignées. Cette lettre sert à son tour de base pour les entretiens de développement de la qualité qui suivent après trois ans.

## 6. La décision d'admission

### 6.1. Qualification standard

Après l'entretien de développement de la qualité, le/la demandeur/euse insère dans l'enregistrement en ligne (voir [www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)) la date de l'évaluation par les pairs et les adresses électroniques des pairs évaluateurs. Cette action génère un mail automatique à l'attention des pairs évaluateurs, dans lequel ceux-ci peuvent approuver ou refuser l'admission standard dans le système qualité via un lien.

**Important : assurez-vous** que vous inscrivez les adresses électroniques correctes de vos pairs évaluateurs et attirez l'attention de vos pairs évaluateurs sur le fait qu'ils doivent également vérifier leurs dossiers de spam après avoir effectué cette inscription, afin de ne pas perdre ce courrier automatique.

- Si l'admission dans le système de qualité est **confirmée par les deux pairs évaluateurs**, le/la conseiller(ère) est officiellement admis(e) dans le réseau des conseillers biodynamiques nationaux et internationaux et peut publier son profil public sur le site web (<https://www.biodynamic-advisors.org>). A partir de ce moment, il est de la responsabilité du conseiller de remplir son profil public de manière véridique et de le mettre à jour chaque année. Les noms des pairs évaluateurs sont automatiquement listés dans le profil public en ligne du conseiller.

*Remarque : si des recommandations ont été formulées dans le rapport écrit de la dernière réunion de développement de la qualité, elles seront réexaminées dans le cadre de la procédure de renouvellement de la reconnaissance (voir section 10).*

- Si l'admission dans le système qualité **est refusée par l'un ou les deux pairs évaluateurs**, le demandeur peut faire appel de la décision ou déposer une nouvelle demande (**voir section 7.**).

## 6.2. Qualification supplémentaire Demeter

Après l'entretien de développement de la qualité, le/la demandeur/euse insère dans l'enregistrement en ligne (voir [www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)) la date de l'évaluation par les pairs et les adresses e-mail des pairs évaluateurs. Cette action génère un mail automatique à l'attention des pairs évaluateurs, dans lequel ceux-ci peuvent approuver ou refuser l'admission standard dans le système qualité via un lien.

**Important : assurez-vous** que vous inscrivez les adresses électroniques correctes de vos pairs évaluateurs et attirez l'attention de vos pairs évaluateurs sur le fait qu'ils doivent également vérifier leurs dossiers de spam après avoir effectué cette inscription, afin de ne pas perdre ce courrier automatique.

Si une qualification Demeter est visée, **la check-list remplie** et le **résumé du portfolio/CV de la personne qui fait la demande** doivent être envoyés au service de coordination au BFDI après l'entretien de développement de la qualité. La décision finale d'admission est ensuite prise sur la base de ce dernier par le **comité de qualification** (voir **section 11**). Par conséquent, le rapport de l'entretien de développement de la qualité doit être suffisamment complet pour permettre au comité de qualification de comprendre comment les **critères minimaux** requis ont été vérifiés. Cela peut se faire par la description des collègues dans le rapport et/ou par l'ajout d'annexes pertinentes. En cas d'ambiguïté, le comité de qualification peut demander des preuves spécifiques. Pour éviter de créer des circonstances supplémentaires, veillez à ce que le résumé écrit/rapport contienne suffisamment d'informations et de clarté pour que l'entretien et la vérification des critères puissent être suivis. Vous trouverez de plus amples informations dans le document supplémentaire "Modèle de liste de contrôle et de rapport d'évaluation par les pairs".

- Si l'admission dans le système de qualité est **confirmée par les deux pairs évaluateurs**, le/la conseiller(ère) est officiellement admis(e) dans le réseau des conseillers biodynamiques nationaux et internationaux et peut publier son profil public sur le site web (<https://www.biodynamic-advisors.org>). A partir de ce moment, il est de la responsabilité du conseiller de remplir son profil public de manière véridique et de le mettre à jour chaque année. Les noms des pairs évaluateurs sont automatiquement listés dans le profil public en ligne du conseiller.

*Remarque : si tous les critères minimaux sont remplis, mais que des conditions/recommandations sont néanmoins formulées par l'un ou les deux pairs évaluateurs, celles-ci peuvent être formulées sous forme d'exigence clairement énoncée dans la liste de contrôle, qui sera ensuite envoyée au service de coordination. Le demandeur peut être inclus dans le système de qualité et les recommandations seront alors examinées dans le cadre de la procédure de renouvellement de la reconnaissance (voir section 10).*

Si la qualification Demeter est obtenue, cela sera visible dans le répertoire des conseillers via le logo. Les conseillers/conseillères qui obtiennent la qualification supplémentaire Demeter dans le système de qualité peuvent utiliser le logo pour les conseillers/conseillères Demeter dans leur communication professionnelle personnelle. Afin de garantir contractuellement l'utilisation de la marque, le rapport contractuel est réglé par une déclaration d'accord pendant le processus d'inscription. Le logo est envoyé par le service de coordination au BFDI.

- Si l'admission dans le système qualité **est refusée par l'un ou les deux pairs évaluateurs**, le demandeur peut faire appel de la décision ou déposer une nouvelle demande (**voir section 7.**).

## **7. Refus/exclusion**

Les conseillers/conseillères qui ne remplissent pas les exigences et/ou qui n'ont pas réussi l'entretien de développement de la qualité en sont informés par leurs pairs évaluateurs pendant l'entretien de développement de la qualité et/ou reçoivent ceci par écrit et signé dans l'Entry Verification Checklist. Si les données (date et adresses e-mail des pairs évaluateurs) sont néanmoins saisies lors de l'enregistrement en ligne, les pairs évaluateurs peuvent utiliser le lien de refus contenu dans l'e-mail.

Une décision de refus d'être exclu (temporairement) peut être prise, par exemple, si :

- le respect des critères minimaux n'a pas pu être démontré dans le cadre de l'entretien de développement de la qualité
- l'entretien de développement de la qualité n'a pas été organisé
- les principes communs de la Charte des conseillers en biodynamie n'ont pas été respectés
- le profil public n'a pas été rempli de manière véridique

### **7.1. Procédure d'opposition**

Si l'admission au système de qualité est refusée, l'appel doit être formulé par écrit et motivé dans les deux semaines suivant la réception de la décision. Le premier appel est traité par le comité de qualification (voir section 11). Si l'appel n'est pas accepté, la décision doit également être motivée et communiquée par écrit.

En cas de nouveau recours, celui-ci sera traité par le médiateur (l'ombudsman). Le recours doit être motivé par écrit et doit être introduit dans un délai de deux semaines après réception du premier refus. L'ombudsman examine les documents disponibles et peut demander aux deux parties de s'exprimer par écrit ou oralement. La décision du ombudsman est rendue par écrit, elle est à motiver et ne peut être contestée. La décision est contraignante pour toutes les parties.

L'ombudsman a une fonction de conseil et de médiation et est habilité à procéder à toutes les clarifications nécessaires. Les actions en justice sont réservées aux parties concernées.

Les médiateurs élus lors de la réunion de consultation à Dornach du 09.02.2020 sont les suivants

1. Susanna Küffer Heer
2. Thomas Lüthi

## 7.2. Renouveler sa candidature

Si l'admission au système de qualité a été refusée parce que les critères minimaux ne sont pas remplis, le demandeur peut entreprendre les démarches suivantes pour demander à nouveau la reconnaissance standard et/ou Demeter :

- la personne qui fait la demande doit d'abord satisfaire aux exigences et mettre à jour son portfolio en conséquence.
- la personne qui fait la demande doit coordonner une nouvelle évaluation par les pairs, à laquelle sont invités un(e) collègue (Demeter) actuel(le) et un(e) nouveau(elle) collègue (Demeter) du système qualité.
- Pour la qualification complémentaire Demeter: la personne qui fait la demande doit transmettre la lettre de décision du comité de qualification aux nouveaux pairs évaluateurs, afin que cette lettre fasse partie de l'entretien de développement de la qualité.

## 8. Portfolio

Toutes les informations pertinentes sont ajoutées et mises à jour au fil des années dans le portfolio du candidat. Le portfolio est l'outil de travail du conseiller pour documenter les qualifications, les formations continues, les réflexions et les développements professionnels supplémentaires. Il doit donc être mis à jour régulièrement et au moins tous les trois ans pour l'évaluation par les pairs en vue du renouvellement de la reconnaissance.

Le portfolio personnel ne doit pas être envoyé par e-mail ou téléchargé, mais il constitue la base de l'entretien de développement de la qualité qui a lieu tous les trois ans. Il contient les deux éléments de base suivants : Le **profil de conseil** et le **concept de conseil**.

### 8.1. Profil de consultation

Le profil de conseil se base sur le Curriculum Vitae avec les certificats et les références qui l'accompagnent, les **critères minimaux** remplis devant être documentés. En outre, les expériences et les capacités relatives au travail de conseil biodynamique sont présentées (compétences professionnelles, compétences méthodologiques, compétences personnelles et sociales). Une fois l'admission réussie, certaines parties de ce profil de conseil seront visibles sur le site Internet ([www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)) sous forme de profil public en ligne. Le profil de conseil - en particulier le profil en ligne - devrait être mis à jour régulièrement, mais au moins tous les trois ans. Ce profil fera partie de la prochaine évaluation par les pairs pour le renouvellement de la reconnaissance (voir section 10).

Une formation continue, la participation à des réunions de conseil et une réflexion sur les développements actuels de la biodynamie sont attendues. Un profil de compétence archétypique pour le conseil biodynamique a été développé afin de donner aux conseillers des idées pour leur développement. Le profil de compétence archétypique peut être téléchargé sur le site web ([www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)).

## 8.2. Concept de consultation

Le concept de conseil, autre élément du portfolio, comprend les points essentiels de sa propre pratique de conseil. Il peut contenir l'attitude fondamentale de la pratique de conseil, la référence à la théorie, les objectifs, la méthodologie, la technique de communication, la procédure de contrat, le feedback des clients, l'évaluation, etc. Voir également le profil de compétence archétypique ([www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)) à titre d'inspiration.

Le concept de conseil devrait être mis à jour régulièrement, au moins tous les trois ans.

## 8.3. Qualification supplémentaire Demeter

Le/la candidat(e) à la qualification Demeter doit en outre préparer un résumé (max. 2 pages/6000 caractères) de son CV et de son portfolio et l'envoyer à ses pairs évaluateurs avant l'entretien de développement de la qualité. Vous trouverez de plus amples informations dans le document supplémentaire "Modèle de liste de contrôle et de rapport d'évaluation par les pairs" sur le site Internet (<https://www.biodynamic-advisors.org>).

## 9. Questions sur l'autoréflexion

Pendant la réunion du Biodynamic Advisory Group en février 2019, des questions directrices ont été élaborées avec les conseillers/conseillères biodynamiques, qui peuvent soutenir l'autoréflexion et l'évaluation de leur propre travail ainsi que la création d'un portfolio individuel. Ces questions peuvent également être utilisées pour préparer l'entretien de développement de la qualité. Vous les trouverez en annexe.

## 10. Renouvellement de la reconnaissance/Renewal of Recognition

Afin d'assurer et de développer la qualité du conseil biodynamique et Demeter et de créer transparence et confiance, les conseillers reconnus dans le système de qualité sont tenus d'organiser un nouvel entretien de développement de la qualité au plus tard trois ans après leur entrée dans le système de qualité et de permettre ainsi un examen en vue du renouvellement de leur reconnaissance.

Le système qualité envoie des rappels automatiques au conseiller/à la conseillère six mois et trois mois avant l'expiration des trois ans. Le calcul des trois ans se base sur la date d'entrée dans le système qualité enregistrée dans le système (date de l'évaluation par les pairs). Cette date peut être différente pour chaque conseiller/ère.

**ATTENTION : Ce mail peut aussi arriver dans le dossier spam. Il est de la propre responsabilité du/de la consultant(e) de prolonger la reconnaissance à temps.**

### *Objectif*

L'objectif des entretiens ultérieurs de développement de la qualité (Peer Review/évaluation par les pairs) pour le renouvellement de la reconnaissance n'est pas de vérifier les critères minimaux et les qualifications, comme c'était le cas lors du premier entretien de développement de la qualité. Le processus de renouvellement est plutôt un entretien de développement personnel qui devrait se concentrer sur les processus que le conseiller a suivis au cours de la période précédente (3

ans). Il s'agit d'un processus constructif qui invite à la réflexion et au partage de défis et d'expériences communs entre collègues. L'ensemble du processus devrait être utilisé comme une opportunité d'apprentissage et de développement pour tous les participants.

*Aspects clés du processus de renouvellement de la reconnaissance :*

- Le profil en ligne du conseiller devrait être vérifié ensemble : Est-il à jour ? Reflète-t-il la pratique actuelle du conseiller/de la conseillère ? Est-il compréhensible et complet ?
- Si des conditions ou des propositions d'amélioration ont été formulées lors du premier entretien de développement de la qualité, elles doivent être identifiées et vérifiées lors de l'entretien. Dans le cas d'une reconnaissance Demeter, la lettre reçue du comité de qualification devrait être discutée.
- Les formations professionnelles pertinentes doivent être documentées dans le portfolio actualisé et communiquées aux collègues. Des projets de cas spécifiques, des succès ou des défis peuvent également être décrits dans le portfolio afin de soutenir l'entretien approfondi avec des informations de fond.
- Le **profil de compétences archétypiques pour les conseillers biodynamiques** (qui peut être téléchargé sur le site web) peut être utilisé comme réflexion préparatoire à l'entretien afin de vérifier sa pertinence.

Tous les points susmentionnés sont décrits dans le formulaire de renouvellement de la reconnaissance, qui peut être utilisé sur demande et téléchargé sur le site web.

A la fin de la conversation :

- le conseiller et les pairs évaluateurs définissent les principales tâches d'apprentissage pour la période suivante.
- Les pairs évaluateurs rédigent un rapport dans lequel sont consignées les informations les plus importantes
- Les pairs évaluateurs peuvent fixer d'autres conditions pour la prochaine admission dans 3 ans.

*Le choix des pairs évaluateurs*

L'entretien de développement de la qualité **doit toujours** être mené avec deux collègues. Le conseiller/la conseillère demandeur/demandeuse est responsable de la sélection et de la prise de contact des pairs évaluateurs afin d'organiser l'évaluation par les pairs. Les noms des deux pairs évaluateurs sont listés dans le profil en ligne du conseiller/la conseillère. Il y a quelques critères nécessaires à prendre en compte lors de la sélection des pairs évaluateurs :

**Le conseiller/la conseillère choisit activement et consciemment les pairs évaluateurs afin de garantir une expérience d'apprentissage constructive et positive.**

- **Les deux pairs évaluateurs** doivent déjà être reconnus dans le système de qualité (voir [www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)).

- Un des pairs évaluateurs du premier/dernier système de développement de la qualité doit être présent.
- Au moins un pair évaluateur doit être nouveau dans la procédure.
- Les qualifications et l'expérience des pairs évaluateurs devraient dépendre des besoins spécifiques du conseiller/de la conseillère.

#### *Le processus*

1. Le/la conseiller(ère) agréé(e) peut, lorsqu'il/elle se connecte ([www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)), demander une nouvelle évaluation par les pairs du développement de la qualité (dans le domaine contractuel).
2. Le/la conseiller(ère) demandeur est responsable de la sélection et du contact des pairs évaluateurs pour organiser l'évaluation par les pairs (voir ci-dessus : Choix des pairs évaluateurs).
3. Le/la conseiller(ère) et les pairs évaluateurs définissent les principales tâches d'apprentissage pour la période suivante. Les pairs évaluateurs peuvent définir d'autres conditions pour la prochaine admission dans 3 ans. Les principales informations de l'entretien sont consignées dans un rapport commun ou deux rapports écrits individuels, rédigés par les pairs évaluateurs. Les rapports doivent être acceptés par les trois parties. Ils servent à leur tour de base pour le prochain entretien de développement de la qualité dans 3 ans.
4. Après la réussite de l'entretien de développement de la qualité par les pairs, la date et le nom des deux pairs évaluateurs sont enregistrés dans la zone de connexion.
5. Les pairs évaluateurs reçoivent un mail automatique du système qualité, dans lequel ils peuvent confirmer ou refuser la nouvelle admission.

#### *En plus lors de la qualification supplémentaire Demeter*

- 2.a Les deux pairs évaluateurs doivent déjà être reconnus dans le système de qualité comme conseillers qualifiés Demeter (voir [www.biodynamic-advisors.org](http://www.biodynamic-advisors.org)). (Une aide peut être apportée pour la recherche de pairs évaluateurs appropriés, veuillez contacter la coordination)
- 6.a Les pairs évaluateurs envoient le rapport au service de coordination auprès du BFDI et lui communiquent ainsi le résultat (prolongation de la reconnaissance confirmée ou refusée).
- 6.b Si aucune autre recommandation n'a été formulée lors du premier/précédent entretien de développement de la qualité, la participation du comité de qualification n'est pas requise. Le service de coordination auprès du BFDI confirme la prolongation de la reconnaissance par une nouvelle lettre de reconnaissance pour 3 ans.
- 6.c Si des recommandations ou conditions ont été mentionnées lors de la première/précédente réunion de développement de la qualité, les pairs évaluateurs font part de

leurs conclusions et résultats au service de coordination du BFDI. Si des doutes subsistent quant à leur réalisation, le rapport est discuté au sein du comité de qualification.

#### *Pas de réponse à la demande de renouvellement de la reconnaissance*

Le système qualité envoie des e-mails de rappel automatiques au conseiller six mois et trois mois avant la fin de la période de trois ans (après la date de la dernière évaluation par les pairs).

- Exactement 3 ans après l'expiration de la date d'inscription, le conseiller/la conseillère reçoit un avertissement par mail l'informant que la reconnaissance arrive à échéance et qu'une nouvelle évaluation par les pairs doit impérativement être organisée.
- 6 semaines après la fin des 3 ans, le conseiller/la conseillère reçoit une dernière information l'informant que son profil sera mis hors ligne. Dans ce cas, le comité de qualification est consulté et peut demander au coordinateur du BFDI d'envoyer une dernière lettre formelle d'information au conseiller/à la conseillère ou de décider de mettre le profil hors ligne.
- S'il n'y a pas de réaction ou de réponse de la part du/de la conseiller(ère) agréé(e) dans un délai de 8 semaines après que les 3 ans se soient écoulés, le profil sera mis hors ligne.
- Si le profil est mis hors ligne parce que le conseiller/la conseillère reconnu(e) ne répond pas, il/elle n'est plus un conseiller/une conseillère biodynamique ou Demeter reconnu(e). Dans le cas de la qualification complémentaire Demeter, le service de coordination du BFDI envoie une lettre formelle de refus au nom du comité de qualification et en informe les organisations concernées.

## **11. Comité de qualification**

### *Objectif*

L'objectif de la commission de qualification est de décider des demandes individuelles d'admission au titre de conseiller(ère) Demeter. Sa tâche principale est d'évaluer la liste de contrôle remise pour la vérification des critères ainsi que le rapport écrit et de décider ainsi de l'admission. La commission de qualification prend ses décisions à la majorité simple des voix exprimées. Les membres du comité décident si un conflit d'intérêts déclaré entraîne une abstention de vote dans un cas particulier. Tous les membres du comité signent une déclaration de confidentialité.

### *Adhésion et durée de l'adhésion*

Le comité de qualification est composé d'**un minimum de trois** membres **et d'un maximum de cinq**. Ce sont des experts indépendants ayant de l'expérience dans le conseil, la certification ou l'accréditation en agriculture biodynamique. Les membres sont tenus d'agir en leur âme et conscience, c'est-à-dire qu'ils sont nommés en tant que personnes individuelles, indépendantes et responsables de leurs propres actions et non en tant que délégués ou représentants de leur pays ou de leur organisation. La représentation par d'autres personnes n'est pas autorisée. Les membres ont de l'expérience en matière d'évaluation par les pairs, mais s'abstiennent de mener des évaluations par les pairs pendant leur adhésion à l'AQC (à l'exception du renouvellement de leur propre évaluation).

Les critères suivants doivent être respectés lors de la nomination des membres de l'AQC :



- L'objectif est de parvenir à une composition équilibrée en termes de sexe, d'âge, de répartition géographique de l'expérience et de spécialités agronomiques.
- Au moins une personne ayant une expérience de certification internationale auprès d'un organisme de certification ou de contrôle.
- Au moins un(e) conseiller(ère) issu(e) d'un service national de conseil Demeter.
- Chaque conseiller(ère) nommé(e) avec une expérience de conseil Demeter doit apporter des expériences de zones géographiques qui ne sont pas encore représentées dans le comité.

Les candidats au comité de qualification sont approuvés par le comité ART (Advisory-Research-Training) du BFDI et font partie du comité **pendant trois ans, avec la possibilité d'être nommés à nouveau.**

#### *Méthodologie de travail*

Un(e) coordinateur(trice) du BFDI est responsable de l'invitation et de la préparation de l'ordre du jour de la téléconférence et, le cas échéant, de la réunion physique. La conférence téléphonique a lieu une fois par trimestre.

# Annexe

## Questions directrices pour l'autoréflexion

### *Actualité, formation continue*

- Comment puis-je me tenir au courant des qualifications professionnelles et des processus de l'association (par exemple, newsletter DI, événements) ?
- Comment développer mes compétences méthodologiques et professionnelles ?
- Qu'est-ce que je veux apprendre l'année prochaine ? Quel est mon objectif ?
- Comment cultiver des principes (biodynamie, Demeter) ?

### *Compétences professionnelles et méthodologiques*

- Comment aborder les questions de conseil difficiles ? Est-ce que j'ai les capacités professionnelles et méthodologiques pour répondre aux clients de conseil ? Est-ce que je connais mes limites ?
- Comment maintenir mon portefeuille et mon concept de conseil à jour ?
- Comment accompagner ma clientèle dans le processus de conseil ?
- Comment donner à mes clients la possibilité de me donner un feedback ?
- Quels sont les défis qui se présentent à moi et comment les aborder ?
- Comment puis-je évaluer moi-même le succès de mes conseils ?

### *Compétences sociales et éthiques*

- Avec qui et comment puis-je échanger sur des questions de conseil et de biodynamie ?
- Comment puis-je établir une relation personnelle adéquate avec ma clientèle et mes collègues ?  
Comment puis-je établir une relation avec mes collègues de travail ?
- Quels sont les défis éthiques, sociaux ou interculturels qui se présentent à moi et comment les aborder ?